



A l'attention de Mme Laurens, directrice de la CPAM de l'Ain

Bourg en Bresse, Le 05 octobre 2023,

Première étape avant un grand mouvement national Interpellation de la direction de la CPAM du Rhône

Madame la directrice,

Le PLFSS 2024 vient d'être présenté au Conseil des Ministres avec une coupe budgétaire de 1,3 milliard d'euros sur les produits de santé. Dans le même temps, de nouvelles missions sont demandées aux pharmaciens, mais pour autant nous ne voyons pas écrit les moyens mis en œuvre pour relever ces défis.

Nous avons répondu présent, et certainement au-delà des attentes, lors de la période COVID mais à quel prix !! Une exposition importante au risque dès les premières heures, des heures de travail en plus pour les titulaires, des heures supplémentaires pour nos salariés, des burnout pour nos confrères et une absence totale de vie familiale pour tous.

Nous l'avons fait car nous sommes des professionnels de santé responsables.

Mais est-il normal de se l'entendre reprocher aujourd'hui ?

Le contexte de l'inflation en France, qui s'élevait à environ 5% en 2022 et reste à 5% en 2023, est de nature à dégrader fortement nos entreprises. Nous avons cependant su protéger nos salariés avec 2 hausses de salaire en 2022 de 3% et une de 3% en 2023, ce qui porte la hausse à 9% sur 2 ans. On entend beaucoup parler de la hausse des prix de l'alimentation, des biens courants, de l'essence, de l'électricité, des assurances ...

Mais rien pour les pharmacies, car 70 à 80% de nos chiffres d'affaires sont concentrés sur le médicament avec des prix fixés par l'Etat et constamment à la baisse. Notre seule variable d'ajustement reste le montant des honoraires et leur augmentation est indispensable à nos entreprises pour pérenniser la pharmacie de proximité, lui donner les moyens d'assurer les nouvelles missions et d'agrandir nos équipes. Tout cela rendra un réel service à la population française car notre répartition géographique en est le support principal.

Madame la directrice, aujourd'hui le quotidien des pharmaciens est perturbé et stressant car, en dehors du sujet de nos trésoreries qui s'effondrent, nous sommes confrontés à des ruptures de stock sans précédent qui dans certains cas s'apparentent plus à des pénuries.

L'année dernière les formes pédiatriques de paracétamol, cette année les formes pédiatriques d'antibiotique et même les formes adultes. Nous passons des heures à analyser les ordonnances, à

Syndicat des pharmaciens de l'Ain

Permanence : 31 rue Mazenod – 69003 LYON Tél : 04 78 60 93 47 syndicatpharmaciens01@fspf.fr



rassurer les patients et surtout les parents d'enfants malades, à trouver des équivalences, à appeler les médecins pour avoir leur accord... sans aucune reconnaissance « d'intervention pharmaceutique ».

Cela suffit !! Nous ne sommes pas corvéables à merci !! Ni nous, ni nos équipes !!

La dernière en date est la dispensation en ville du Beyfortus[®], lancée à grand coup médiatique pour retomber avec un flop retentissant faute de disponibilité du produit.

Mais qui se charge de dire aux parents qu'ils ne pourront pas protéger leur bébé pour cet hiver ? Les pharmaciens et leurs équipes !

Madame la directrice, par ce courrier nous tenions à vous faire part de l'état d'esprit actuel de la profession. Nous voulions vous exprimer notre très grande inquiétude face aux orientations du PLFSS 2024.

Nous vous demandons d'être le relais de ce courrier à la CNAM pour que son directeur, Monsieur FATOME, soit informé de la colère qui monte chez les pharmaciens.

Nous vous prions d'accepter, Madame la directrice, nos respectueuses salutations.

Syndicat des pharmaciens de l'Ain

Permanence : 31 rue Mazenod – 69003 LYON Tél : 04 78 60 93 47 syndicatpharmaciens01@fspf.fr